
Bible et apologétique

L'APOLOGÉTIQUE CHRÉTIENNE ANTIQUE

L'apologétique chrétienne antique est née dans des circonstances historiques précises : en effet, dès la fin du 1^{er} siècle ou les premières années du 2^e, les chrétiens se sont trouvés dans l'obligation de répondre aux attaques dont ils étaient l'objet de la part des païens et de « défendre » (ἀπολογεῖσθαι) leur foi. Cet affrontement aurait pu être seulement idéologique — religieux et philosophique; de fait, il le fut parfois, à partir des dernières décennies du 2^e siècle. Mais la polémique païenne contre les chrétiens s'est située le plus souvent à un niveau beaucoup plus passionnel — et ce caractère ne s'est jamais complètement effacé, jusqu'à la fin de l'Antiquité.

Pour ne rien dire des insultes et des grossièretés dont on accable les chrétiens, désignés comme une « troisième race » (double allusion, d'une part, à leur situation particulière, qui fait qu'ils ne sont ni grecs ou romains, ni juifs, et, d'autre part, aux aberrations sexuelles qu'on leur prête), toutes sortes de griefs leur sont imputés : « superstition » nouvelle, meurtre rituel, anthropophagie, inceste, onolâtrie (culte d'un âne), pratiques magiques, athéisme, misanthropie, abandon du *mos maiorum* (les traditions ancestrales), etc. On leur reproche même d'être la cause de catastrophes naturelles (inondations, épidémies, tremblements de terre...) ou militaires¹.

1. Sur ces griefs adressés aux chrétiens, mise au point et bibliographie dans notre article « Heiden », *Reallexikon für Antike und Christentum* (à paraître en 1985).

Dans ce climat d'hostilité, qui sans doute n'est ni permanent ni uniforme sur tout le territoire de l'Empire, mais dont les phases les plus aiguës se traduisent par des vagues de persécutions locales (au moins jusqu'à ce que celles-ci fussent décidées par des édits impériaux, dans le courant du III^e siècle), les Pères de l'Église écrivent leurs apologies pour réfuter les griefs formulés contre les chrétiens, et montrer que rien dans leurs croyances ni dans leur mode de vie ne saurait justifier la haine des païens à leur encontre; souvent aussi, ils ne s'en tiennent pas à cette attitude défensive, mais, retournant l'accusation, ils s'attachent à expliquer aux païens qu'ils sont, eux, les seuls à mériter les reproches qu'ils adressent aux chrétiens : par exemple, les véritables impies ne sont pas les chrétiens qui adorent le vrai Dieu, mais les païens qui rendent un culte aux faux dieux.

Tel est en effet comme le noyau central de toute apologie chrétienne antique. Mais il est clair qu'il ne suffit pas à définir toute l'apologétique². De la *Prédication de Pierre* (début du II^e siècle) à *La Cité de Dieu* d'Augustin (413-427) ou à la *Thérapeutique des maladies helléniques* de Théodoret de Cyr (vers 425), l'apologétique chrétienne a revêtu des formes et des visages divers. Et ce n'est pas sans quelque arbitraire que l'on classe sous une même étiquette requêtes, plaidoyers (fictifs), lettres, dialogues, traités philosophiques, polémiques *ad hominem*, ouvrages historiques, œuvres poétiques même, échelonnés sur trois siècles, dont les buts immédiats et l'exécution offrent de grandes différences et dont le contenu et la conception ne pouvaient plus être exactement après l'« édit de Milan » de 313 ce qu'ils avaient été auparavant. Le rapprochement de deux apologies donnera une idée de ces dissemblances : en 252, la peste sévit à Carthage; Cyprien est conduit à écrire un opuscule *Contre Démétrien* qui rendait responsables les chrétiens « de la fréquence accrue des guerres, des épidémies et des famines, de la longueur des sécheresses qui arrêtent les averses et les pluies »³; le 24 août 410, les hordes d'Alaric pénètrent dans Rome : « Les adorateurs d'une multitude de faux dieux, que nous appelons ordinairement les païens, écrit Augustin, s'efforcèrent de faire retomber ce désastre sur la religion chrétienne... Je décidais d'écrire contre leurs blasphèmes ou leurs erreurs les livres de *La Cité de Dieu* »⁴. Ici et là, les circonstances

2. Apologie, apologétique : la théologie contemporaine réserve plutôt le premier terme à la « défense de la foi » contre les attaques dont celle-ci fait l'objet, le second terme à l'« exposé des raisons de croire ». L'usage des historiens de la littérature chrétienne antique est différent : ils désignent par le terme d'« apologie » toute œuvre écrite pour défendre les chrétiens contre les attaques portées contre eux, et par celui d'« apologétique » le genre littéraire ainsi créé. À côté de l'apologétique destinée aux païens existe une apologétique destinée aux juifs : notre enquête porte uniquement sur la première.

3. CYPRIEN, *Ad Demetrianum*, 2 (trad. LAVARENNE).

4. AUGUSTIN, *Retractationes*, II, 43 (70) (trad. BARDY).